



DEMARCHES ADMINISTRATIVES



Carte d'identité (attention au délai d'obtention – minimum un mois et voire plus sur certaines périodes).

N'attendez plus pour réaliser votre demande en Mairie de votre domicile.

Passeport : la commune la plus proche pour l'instruction de votre dossier est la **mairie de Pont-de-Beauvoisin (73)**. Les délais peuvent être très importants.

Uniquement sur rendez-vous
Tél 04.76.37.04.62

Recensement obligatoire de votre **enfant (fille ou garçon)**, en mairie du domicile, **dans le trimestre qui suit l'anniversaire des 16 ans.**

Inscription sur la liste électorale de la commune

- Vous êtes installés depuis quelques mois voire quelques années à Belmont-Tramonet ?

- **Avez-vous fait le nécessaire pour vous inscrire sur la liste électorale ?**

N'attendez plus pour vérifier et vous rendre en mairie pour vous inscrire **avant le 31 décembre 2016 (dernier délai)** pour participer aux prochaines élections :

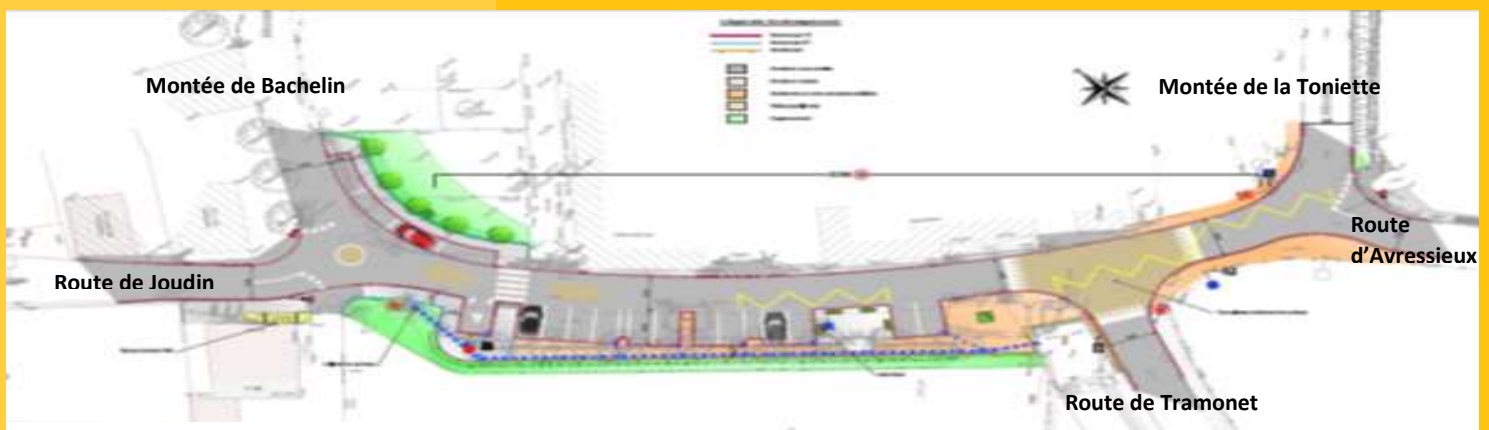
- les 23 avril et 7 mai 2017 pour les présidentielles
- les 11 et 18 juin 2017 pour les législatives

Les aménagements sécuritaires du village de Tramonet

Les travaux ont démarré à la mi-août par l'enfouissement d'une partie du réseau ERDF et depuis quelques semaines ce sont les aménagements sécuritaires qui sont en cours de réalisation et devraient se terminer pour la fin novembre.

Le hameau de Tramonet situé à proximité de l'échangeur autoroutier supporte un trafic régulier et important de véhicules générant de multiples situations d'insécurité pour la circulation piétonne et l'insertion des riverains sur le domaine public. Des contextes accidentogènes relevés en plusieurs points sur ce secteur ont déjà fait l'objet de quelques actions pour recadrer la partie agglomération en implantant sur toutes les voies des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ainsi que des aménagements montée de la Toniette et chemin du Plan. Le groupe de travail composé des membres du conseil et de quelques riverains a validé en ce début d'année la 2^{ème} phase du projet consistant à sécuriser la voie communale n°1 entre la montée de Bachelin et la montée de la Toniette.

Nous rappelons que la circulation importante ainsi que la vitesse excessive sont à l'origine de la décision d'entreprendre ces aménagements. Les objectifs étant :



- de sécuriser la circulation piétonne et d'intégrer les cheminements piétons (création de trottoirs en continu sur l'ensemble de l'aménagement)
- de sécuriser la sortie des propriétaires riverains
- de sécuriser les différents carrefours : marquage au sol, plateau surélevé factice
- de ralentir la circulation automobile :
 - création d'une « zone 30 »
 - implantation de bordures (trottoirs) créant un effet de paroi diminuant la sensation de sécurité de l'automobiliste,
- élimination des trajectoires linéaires par des effets de chicanes,
- modification des régimes de priorité afin de briser les flux les plus importants,
- réalisation d'un aménagement d'aspect plus urbain pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, à être plus vigilants et à respecter les trajectoires.
- d'augmenter les possibilités de stationnement vers le bâtiment ancienne école en réalisant également son accessibilité aux personnes handicapées.

Collecte des déchets ménagers – SICTOM du GUIERS

Bacs normés obligatoires à compter de janvier 2017

Nous vous rappelons les informations transmises à ce sujet au bulletin municipal ainsi que les prospectus distribués au printemps dernier. Les usagers non desservis par des bacs collectifs devront être munis d'un **bac roulant respectant les normes françaises EN 840.**

Les dernières ventes spéciales de bacs normés à prix coutants se dérouleront, les mercredis

- 23 novembre de 8h à 18h aux services techniques d'AOSTE (vers Intermarché)
- 30 novembre de 8h à 18h aux services techniques de PONT DE BEAUVOISIN Isère (derrière la mairie).

Bon à savoir : si vous avez un bac qui est équipé d'une barre ventrale, vous pouvez la supprimer au moyen d'une perceuse.

Rentrée scolaire 2016/2017

Les écoles du regroupement pédagogique de nos deux villages comptent à ce jour un effectif de 68 élèves contre 76 à la rentrée dernière. Ils sont 21 petits à l'école maternelle de Verel de Montbel et 47 sur l'école élémentaire de Belmont-Tramonet qui compte deux classes dont une avec trois niveaux (CP à CE2) et l'autre CM1 et CM2. L'avenir de nos écoles est fragile. Les effectifs sont en baisse constante ces 3 dernières années.

Nous remercions les Belmontois qui continuent à scolariser leurs enfants dans nos écoles. Nous remercions également les familles qui s'impliquent dans le fonctionnement du Sou des écoles ainsi que la participation toujours active des habitants lors des diverses manifestations.

L'AGENDA des MANIFESTATIONS

• Théâtre à BELMONT -TRAMONET samedi 5 novembre 2016 à 20 heures 30

à la salle « Les Marronniers »
Entrée 10 € - à partir de 12 ans – durée 1 heure

Comédie grinçante

« Une femme seule » de Franca Rame et Dario Fo

Résumé : une femme seule raconte sa vie par la fenêtre à sa nouvelle voisine... Bienvenue dans l'absurdité

Buvette assurée par l'association « Village en fête »



• Cérémonie du 11 novembre

Nous comptons sur votre mobilisation pour cette commémoration du souvenir
Rendez-vous à 11 heures 30 au monument aux morts – place « Beauregard »

• Ma bibliothèque en fête - samedi 19 novembre 2016 - de 10h à 18h

Dans le cadre de la manifestation « Les bibliothèques en fête de l'Avant Pays Savoyard », votre bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs », à l'étage de la mairie de Belmont-Tramonet,

se transforme en cabinet de curiosité de 10h à 12h 30 : spectacle tout public

« La collection privée de Mr Tuesday » de la Compagnie du fil à retordre.

L'après-midi, à partir de 15 heures : rencontre et lecture avec l'auteur de contes pour enfants, Mélody PETITHOMME, 17 ans. Coloriage puis goûter à 16h 30

• Téléthon - dimanche 4 décembre 2016

L'association « village en fête » organise une vente de pizzas, dictée des Aînés, présence d'un rémouleur...

• Arbre de Noël - dimanche 11 décembre 2016

organisé par les membres des CCAS des communes de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel

Spectacle « Le véritable Guignol Lyonnais »

2017

• Vœux du Maire le vendredi 6 janvier 2017 à 19h 30

• Thé dansant du Club « Beau regard » dimanche 8 janvier 2017

• Boudin de la chasse - dimanche 5 février 2017